

Marocains du monde

Des sinistrés de Lorca aux fugitifs de Libye, les constats de Mohamed Ameer

Mohamed Ameer, ministre délégué en charge de la communauté marocaine résident à l'étranger (CMRE), s'exprime sur l'après tremblement de terre en Espagne et les conséquences pour les MRE, les conditions des Marocains résidents en Libye ou encore sur la mise à place des listes électorales destinées, entre autre, à favoriser la participation de la diaspora marocaine aux prochaines échéances comme le référendum prévu en juillet.

La Nouvelle Tribune : Qu'en est-il des conséquences du tremblement de terre qui a frappé durement la ville espagnole de Lorca pour la communauté MRE?

Mohamed Ameer : Dès le lendemain, une délégation du ministère a fait le déplacement à Lorca pour s'enquérir de la situation sur place. Cette mission d'observation nous a permis d'y voir plus clair. Sur les 8 000 Marocains installés dans cette ville, soit à peu près 10% de ses habitants, nous déplorons quelques blessés légers mais fort heureusement aucun décès n'a été enregistré.

Il n'en reste pas moins que des personnes sont encore privées de toit ?

Effectivement, nous estimons le nombre de sans-abris de nationalité marocaine à environ un millier. Si la communauté n'a pas été touchée dans sa chair, en revanche beaucoup d'entre eux ont été obligés de quitter leurs domiciles à cause du séisme.

Suite aux observations faites sur le terrain par l'équipe du ministère, je peux assurer que la réaction des autorités espagnoles a été extrêmement rapide. Un premier campement d'une capacité de plus de 3500 places a été érigé au Campo Fereal par ces autorités. Elles ont également promis de débloquer rapidement une aide financière d'urgence pour permettre aux sinistrés de se reloger.



Mohamed Ameer, ministre délégué en charge de la communauté marocaine résident à l'étranger.

Pour autant, tout n'est pas résolu...

L'équipe du ministère a bien pris note des doléances de nos ressortissants. En substance, ils veulent que l'on respecte leurs spécificités socioculturelles. Ainsi, ils réclament plus de tentes afin de séparer les femmes des hommes, les familles des célibataires. Concernant l'alimentation, ils demandent également à bénéficier de nourriture halal et enfin, certains d'entre eux, veulent qu'on leur facilite le retour au pays. Evidemment, toutes ces requêtes ont été transmises à la délégation officielle du Royaume composée de l'Ambassadeur du Maroc à Madrid et au secrétaire

général du CCME. Une réunion a ensuite été organisée avec les autorités espagnoles pour les sensibiliser à cette problématique. Le délégué du gouvernement central espagnol dans la région de Murcie, Rafael Gonzalez Tovar, a réagi positivement en faisant rapidement le nécessaire en matière de logistique, en fournissant des tentes et de la nourriture pour répondre aux besoins du deuxième camp qui a été installé.

Des opérations dites de «retour» de MRE au Maroc sont-elles à l'ordre du jour?

L'immense majorité des travailleurs marocains de Lorca sont des saisonniers. De leur

aveu même, la saison agricole s'achevant, ils considèrent ne plus rien à avoir à faire sur place. C'est pourquoi, certains d'entre eux souhaitent une prise en charge du traditionnel voyage de retour estival. Au vu des circonstances, nous ne pouvions pas refuser cette aide à une catégorie de personnes, à savoir celle qui a été le plus durement touchée par le séisme et dont le logement a été définitivement condamné. Nous avons donc décidé d'organiser leur retour en coordination avec l'Ambassade du Maroc en Espagne. A ce jour, nous avons reçu plus de 300 demandes d'évacuation.

>> Après la situation des MRE en Espagne, qu'en est-il des Marocains évacués de Libye. Selon des bruits de fond, votre ministère n'est pas épargné par des critiques ?

Personne ne peut être insensible au sort de nos compatriotes évacués de Libye. Je compatis avec eux dans cette période d'incertitude, surtout qu'ils ont vécu de terribles moments d'angoisse au cœur d'un conflit armé. Il est certain que je ne détiens pas la réponse à tous les problèmes, mais je me concertes avec mes collègues du gouvernement et avec les autorités locales pour essayer de trouver des solutions, ne serait-ce que transitoires. Il n'est pas aisé de satisfaire toutes les demandes en même temps. Le plus urgent et le plus important avait été, vous en conviendrez, de répondre d'abord à l'appel au secours. Ce que nous avons pleinement réussi en évacuant près de 15 000 personnes. Et puis, il faut le reconnaître, cette crise coïncide avec une conjoncture économique et sociale très difficile qui nous complique encore plus l'organisation d'une réinsertion rapide et décente de ces concitoyens évacués.

Quid des Marocains dépourvus de toutes ressources ? L'opposition parlementaire vous a durement attaqué, elle vous reproche d'avoir abandonné cette population ?

Je vais mettre cartes sur table. Il faut dépassionner le débat et parler sereinement et sans surenchère. La question qui se pose est la suivante. S'agit-il d'un retour définitif ou d'une présence provisoire ? Si nous considérons que ces évacués ont été confrontés à un aléa définitif qui mérite protection, dans ce cas, un mécanisme de solidarité permanent et universel doit être créé et activé à chaque fois qu'un pays d'accueil est en situation de guerre. Et d'ores et déjà, je peux affirmer que dans cette configuration, le ministère avec ses 80 fonctionnaires peut certes concevoir un tel dispositif, mais en aucun cas il ne pourra assurer le suivi d'une population de plus de 15 000 personnes. Si c'est la deuxième option qui est retenue, je peux vous dire qu'une situation provisoire, appelle des mesures d'aide temporaires et raisonnables en attendant que la situation se clarifie en Libye. Voilà les termes d'un débat sérieux. Cela dit, il ne faut pas se leurrer, quelle que soit l'option retenue, elle engagera la Nation toute entière, Parlement et Gouvernement compris. En clair, il ne suffit pas de plaider pour la solidarité tranquillement assis dans son fauteuil, encore faut-il en assumer le prix ?

Un mot sur l'organisation dédiée à l'inscription sur les listes électorales des membres de la diaspora marocaine ?

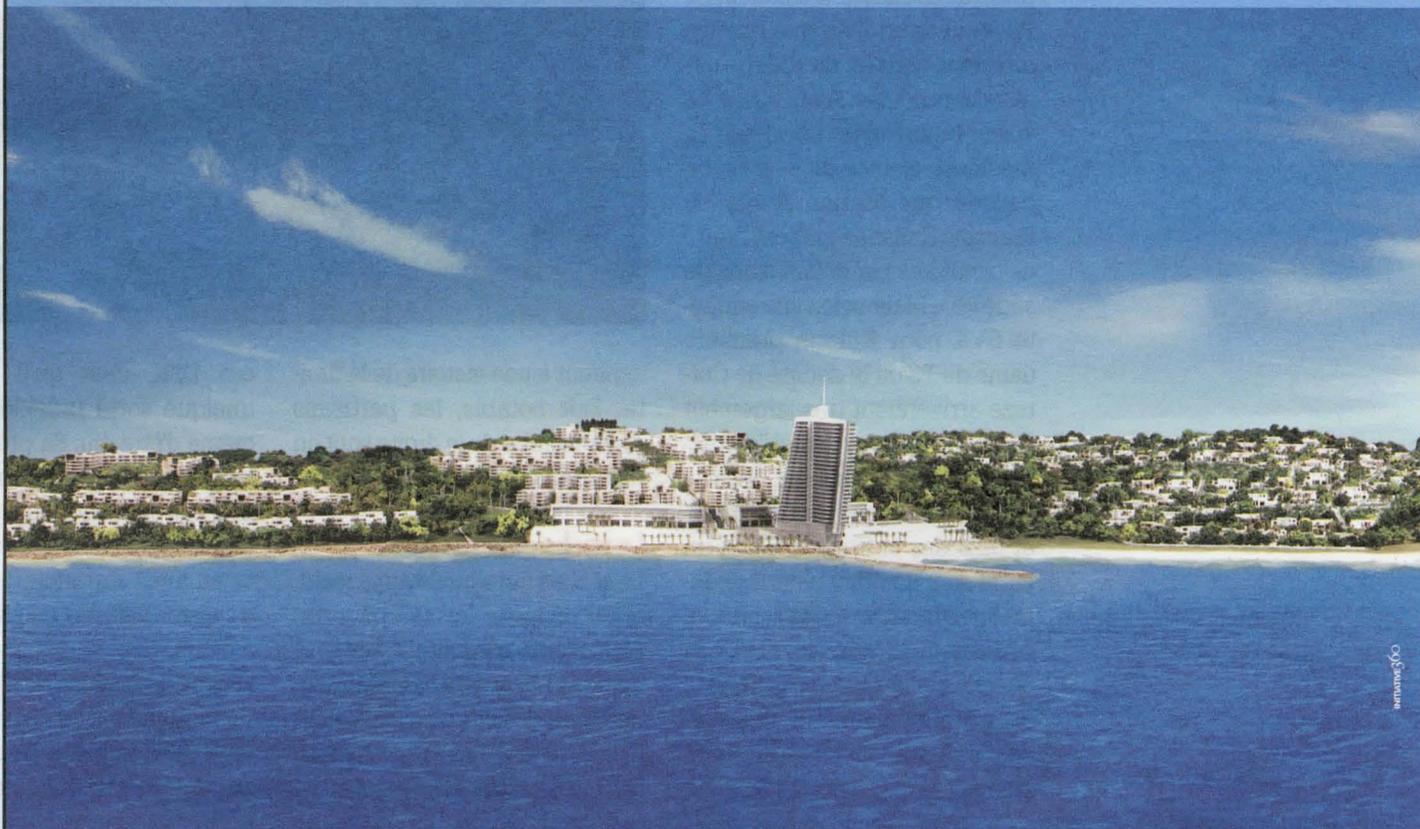
La totalité des consulats ont été mobilisés pour inscrire le maximum d'électeurs d'ici le 21 mai 2011, date définitive pour l'inscription de tout

citoyen marocain sur les listes électorales. Pour cela, le personnel consulaire a mené des campagnes de sensibilisation à travers les ONG et les mosquées locales.

Propos recueillis par **Rachid Hallaouy**

À CAPTINGIS, VIVEZ TANGER VERSION GRAND BLEU

Ne ratez pas les dernières disponibilités de la première tranche !



A la croisée de deux mers et de deux continents, Cap Tingis est un projet immobilier de grande envergure, situé face à la méditerranée dans la baie de Tanger. Saisissez votre chance de devenir propriétaire d'un appartement exceptionnel avec vue imprenable sur la mer et accès direct à la plage. Style, design, nature, loisirs... à Cap Tingis, tout a été conçu pour que vous viviez Tanger... version Grand Bleu.

Zone de Ghandouri - Route de Cap Malabata (mitoyen au Mnar Park)
Tél. Tanger : 0539 300 000 / 300
Tél. Casablanca : 0522 394 394
www.cappingis.ma

Un projet immobilier du Groupe HOLMARCOM



CAPTINGIS
Baie de Tanger